



Madame la Présidente,

Cette année 2019 s'ouvre sur une première CAP dans un environnement revisité : les nouveaux élus, ici présents, commencent leur mandat dans un contexte qui s'annonce difficile.

- Difficile, face aux réformes structurelles qui nous attendent ;
- Difficile parce que le volet RH ne semble pas avoir sa place dans les projets de réforme en cours.

Les cadres n'ont pas seulement besoin d'être informés mais demandent aussi à être associés aux mutations de notre administration dont ils sont acteurs au quotidien.

Ils ont encore plus besoin de lisibilité, de précision et de reconnaissance quant au rôle qu'ils ont à jouer alors même que les récentes orientations de la direction sur l'avenir de notre administration les renvoient à un rôle de simples exécutants.

La DGFIP pense certainement pouvoir se passer de son encadrement intermédiaire pour mener les changements. C'est à notre sens une erreur majeure.

C'est avec appréhension que nous engageons cette nouvelle année, car malheureusement le mouvement AFIPA que nous devons examiner ensemble aujourd'hui montre l'absence de vision sur le long terme de notre direction malgré nos multiples alertes.

Déjà l'année dernière à cette même CAP nous vous alertions sur la thrombose prévisible de cette sélection. Thrombose qui n'a pas eu lieu puisque reportée sur les années suivantes.

En effet, sur la base d'une plage d'appel de 345 candidats potentiels, seulement 201 candidats se sont présentés compte tenu de la campagne de dissuasion menée auprès des IP remplissant les conditions pour la première fois.

Cet artifice a permis d'afficher et de maintenir un taux de réussite d'environ 40 %.

Ce sont donc 144 candidatures qui sont potentiellement reportées sur la prochaine promotion, à laquelle s'ajoutent les 122 déçus de la sélection 2019.

Ainsi, à ce rythme, la prochaine sélection 2020 pourrait appeler potentiellement selon nos estimations près de 400 candidats, pour un taux de promotion, au mieux, toujours constant.

Force est de constater que nous reculons pour moins bien sauter ! Nous sommes loin des 80 % de promotion annoncés aux IP des premiers concours fusionnés.

Certes, les promesses n'engagent que ceux qui les croient...

Vraisemblablement, cette situation ne présage aucune amélioration en la matière pour les années à venir.

Pourtant, comme nous le proposons depuis des années, il existe a minima deux leviers pour l'administration pour créer un appel d'air à la sélection : augmenter la promotion d'AFIP et revoir les taux d'accès aux postes C1 pour les AFIPA administratifs.

L'analyse de la dernière sélection AFIP et du dernier mouvement C1 montre que ces deux leviers ne sont pas actionnés à un niveau suffisant.

Rien ne vous permet donc d'envoyer un message rassurant à vos IP qui, de jour en jour, se démobilisent et se démotivent.

Un dernier mot sur l'exercice du dialogue social dans ce contexte tendu, où on nous annonce un retour au réglementaire.

Lors de la dernière CAP de 2018, un délai de 48 H avait été évoqué pour la transmission des documents de travail aux représentants du personnel.

Or, nous constatons que ce délai a été ramené à moins de 24H00.

Pouvez-vous nous rappeler exactement les règles de transmission des documents de travail aux représentants du personnel ?

Néanmoins, malgré ces conditions, nous tenons à remercier nos collègues du Bureau RH1B pour leur disponibilité.